

Liste des questions liées à la compréhension de notre offre

1. Est-ce que vous êtes une entreprise agréé ?
2. Est il possible pour nous d'effectuer une visite de votre site ?
3. A quel moment le titre foncier sera disponible ?
4. Est-ce que le site est approuvé ?
5. A combien de Km précisément vous êtes de la zone administrative et politique ?
6. Quelles sont les garanties que vous offrez actuellement vu que le titre foncier n'est pas encore disponible ?
7. Comment se fait le paiement échelonné ?
8. C'est possible de commencer les travaux de construction sur le site dans l'immédiat après l'achat ?
9. Il y a-t-il une possibilité de choisir l'emplacement de notre terrain ?
10. Sur combien de temps votre offre est disponible ?
11. Avez-vous des zones marécageuse sur la parcelle ?
12. Si jamais le projet n'aboutit pas, à qui devront nous nous adresser pour un remboursement ?
13. Est-ce que avec le titre foncier auquel vous nous vendez le terrain pourrait nous servir dans nos démarches pour l'obtention de notre ACD ?
14. Quel est le nom de votre lotissement(projet) ?
15. Est-ce que le lotissement se fait en zone rurale ?
16. Qui est en charge du projet du nouveau schéma directeur de Yamoussoukro ?
17. Est-ce que le prix de vos terrains peuvent être revu à la baisse vu la zone dans laquelle ils se trouvent ?
18. Qu'est ce qui vous fait croire que le transfert de la capitale sera vraiment effectif ?
19. C'est quoi la procédure a suivre pour l'obtention du titre foncier en zone rurale ?